

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 246

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, Mme Corre, rapporteure thématique M. Bies, rapporteur thématique et Mme Chapdelaine, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 16 QUINQUIES

À l'alinéa 1, après le mot :

« un »

insérer les mots :

« et afin de refléter la population du territoire concerné, telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âge ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose le retour à la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture.